

Bienvenue au club de gymnastique artistique "Les Pervenches".

Club affilié à la FSCF, constitué d'entraîneurs compétentes, motivées et formées pour encadrer en toute sécurité vos enfants et vous dans la pratique des activités que nous vous proposons.

COMMENT S'INSCRIRE

NB : Les dossiers d'inscriptions se réalisent informatiquement.

Sur le site gym-lespervenches.fr cliquez sur le lien : "Je m'inscris". Répondez à toutes les questions et cliquez sur "soumettre". Dans les jours qui suivent vous recevrez un e-mail (vérifiez bien vos spams et indésirables).

A compter du 22 août 2022, si sous une semaine vous n'avez rien reçu, merci d'envoyer un e-mail sur l'adresse : "inscriptions@gym-lespervenches.fr"

Vous allez recevoir un e-mail avec un devis en pièce jointe.

Bien lire la totalité de ce devis, toutes les informations seront inscrites dessus.

Préparer les documents et vous rendre lors d'une des permanences d'inscriptions pour les déposer.

PIECES A JOINDRE AU DOSSIER D'INSCRIPTION :

- Un certificat médical datant d'au moins juillet 2022 (ou un questionnaire de santé si le dernier certificat médical date de moins de trois ans)
- Le règlement de la cotisation (bien suivre les instructions par mail)
- La copie de la carte Pass'Région + le code secret (voir l'application mobile Pass'Région ou le site de la région)
Un chèque de 30,00€ vous sera envoyé dès validation de votre dossier par la Région
- La lettre originale Pass'Sport (un chèque de 50,00€ vous sera envoyé dès validation de votre dossier)
- *Pour les cours compétitions uniquement : 1 photo d'identité*

LA COTISATION

La cotisation couvre les frais d'adhésion pour la période de septembre 2022 à juin 2023 ainsi que les frais de dossier et de licence pour chaque licencié (les assurances seront en sus).

La cotisation sera payable soit en une fois (Octobre), soit en trois fois (Octobre, Janvier, Avril) ou en neuf fois (d'Octobre à Juin).

L'ensemble des règlements seront à remettre, en une fois, lors des permanences d'inscriptions avec les autres pièces.

Tout sera détaillé par mail après réception de votre dossier d'inscription.

NB : Le premier montant prendra en charge les frais de dossiers, la première partie du règlement, les assurances et les réductions.

Attention : Les justaucorps, survêtements et sac du club seront à régler à part

MODALITES DE PAIEMENT

Chaque type de règlement devra être remis sous enveloppe avec le nom et prénom du licencié.

Voici les différents types de paiements autorisés par le club

Chèques	<i>Les montants des différents chèques devront correspondre aux montants indiqués par mail</i>
Chèque vacances ou coupon sport	<i>Les différentes échéances devront correspondre aux montants indiqués par mail (à compléter par chèque ou espèce)</i>
Espèce	<i>Merci de faire l'appoint, pas de rendu monnaie possible. En cas de règlement en espèces en plusieurs fois, un chèque couvrant la totalité de la cotisation de la saison</i>
Carte Pass'Région Carte Pass'Sport	NE PAS DEDUIRE la somme de la cotisation, un chèque de remboursement vous sera transmis

Une réduction de 15 euros sera octroyée dès la deuxième inscription